

Courrier de l'Interprofession du 3 juillet 2026

Récolte record 2025 dans un contexte tendu

L'Interprofession du sucre a fixé le prix définitif de la récolte 2025. Malgré une campagne record et une rémunération en hausse pour les producteurs, les perspectives du marché du sucre sont tendues.

Prix définitif 2025 : une récolte record qui réjouit les planteurs

Grâce à une surface cultivée de plus de 17'000 hectares, le prix de base atteint 54.50 CHF par tonne. Le prix de base de 53.00 CHF est ainsi majoré de 1.50 CHF par tonne, conformément au modèle progressif lié aux surfaces instauré par l'Interprofession. À ce montant s'ajoute une prime de qualité moyenne de 5.22 CHF par tonne, portant la rémunération des betteraves sucrières (hors indemnités de transport) à 59.72 CHF par tonne. En raison de la situation tendue sur les marchés, la composante variable ne peut toutefois pas être versée. Malgré ce contexte, la rémunération de la campagne 2025 progresse de plus d'un franc par tonne par rapport à la campagne 2024, ce qui constitue un excellent résultat pour les producteurs.

Un contexte de marché tendu

Cette évolution positive du prix des betteraves ne doit toutefois pas masquer la réalité économique des secteurs du sucre et de l'industrie alimentaire. Le marché européen du sucre traverse une phase particulièrement difficile, marquée par une forte baisse des prix. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution. Les récoltes abondantes de 2025 ont entraîné une hausse importante des stocks, créant une situation de surproduction qui exerce une pression supplémentaire sur les prix du sucre. Parallèlement, les débouchés de l'industrie alimentaire suisse se sont détériorés. La demande de chocolat a notamment reculé sous l'effet des droits de douane imposés par les États-Unis ainsi que de la dégradation des taux de change.

En outre, certaines entreprises de l'industrie alimentaire transfèrent une partie de leur production vers des sites étrangers plus compétitifs. Les producteurs de sucre de toute l'Europe sont confrontés aux mêmes difficultés. Plusieurs pays ont déjà annoncé une réduction des surfaces cultivées et des volumes de production afin de rééquilibrer progressivement le marché.

Les effets haussiers des récents développements géopolitiques au Moyen-Orient ne devraient toutefois se faire sentir que dans plusieurs mois sur les prix du sucre. Selon les estimations actuelles, une reprise durable du marché n'est pas attendue avant les campagnes 2028/2029. Certains indicateurs fondamentaux laissent entrevoir une évolution favorable à moyen terme, mais les volumes actuellement produits doivent d'abord trouver preneur dans un contexte de prix durablement bas. Les prix restent aujourd'hui nettement inférieurs aux niveaux records de 2023/2024, où le sucre européen atteignait jusqu'à 1'000 EUR par tonne. Ils évoluent actuellement autour de 500 EUR par tonne.

Dans ce contexte de marché particulièrement difficile, une baisse du prix de base pour la campagne 2027 est inévitable.

Des changements nécessaires

Dans ce contexte, l'Interprofession du sucre a décidé de reporter à une date ultérieure les discussions relatives au prix indicatif de la campagne 2027. Après la deuxième estimation de récolte prévue à la mi-août, les partenaires de l'Interprofession se réuniront à nouveau afin de poursuivre les échanges.

Parallèlement, les partenaires de la branche s'accordent sur la nécessité de mieux lier le prix des betteraves à l'évolution des prix du sucre sur les marchés. Le modèle actuel est insuffisamment adapté à la dynamique des marchés et réagit trop lentement aux fortes fluctuations des prix. L'Interprofession travaille donc à l'élaboration de nouveaux modèles, plus flexibles et davantage en phase avec les réalités du marché. Elle communiquera sur les prochaines étapes en temps voulu.

Ensemble pour relever les défis

Face à la situation actuelle, les partenaires de la branche poursuivent un objectif commun : assurer durablement la production suisse de sucre.

Pour y parvenir, il est indispensable de maintenir un taux d'auto-provisionnement en sucre supérieur à 50 %, de préserver les deux sites de production en Suisse et de garantir des conditions-cadres permettant une exploitation rentable des sucreries durant la campagne. Il est tout aussi essentiel de fixer des prix des betteraves en adéquation avec les réalités du marché, tout en restant attractifs pour les productrices et les producteurs.

Pour toute question :

Nicolas Wermeille, gérant de la Fédération suisse des betteraviers
Oliver Nussli, CEO Sucre Suisse SA

Tél. 079 764 97 37
Tél. 032 391 67 57